

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

## Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d <sup>o</sup> — ).....	3 fr. 50
» 2 <sup>e</sup> page ( — d <sup>o</sup> — ).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LA SITUATION

**Goëring est le digne interprète des Boches qu'il représente si bien au physique comme au moral !... L'âme en lui vaut le visage. Aussi, quand il s'avise de l'ouvrir, il en coule comme un flot de pensées boueuses.**

Goëring est un interprète digne des Boches qu'il représente si bien au physique et au moral !...

La photo a répandu dans le monde son obscène face de brute aux lourdes bajoues retombantes qui fait qu'à le voir, on se demande s'il ne s'est pas trompé et s'il n'a pas mis sur ses épaules ce qu'on a l'habitude de mettre dans sa culotte !

L'âme en lui vaut le visage. Aussi, quand il s'avise de l'ouvrir, il en coule comme un flot de pensées boueuses !

Parmi tant de discours qui nous sont venus de cette Allemagne hitlérienne, égout du genre humain, celui que Goëring a prononcé samedi, dans une usine de Berlin, les dépasse tous par la grossièreté du ton, par la bassesse de l'esprit qui l'anime, par l'ignominie du langage et des sentiments que ce langage veut exprimer.

Il avait pour objet de maintenir ce qu'on est bien obligé d'appeler le « moral » des Allemands. En de telles circonstances, tous les chefs d'Etat s'adressent à ce qui peut exalter l'âme du peuple. Ils lui montrent un noble idéal à servir, la patrie à sauver...

Lui, Goëring, sait bien à qui il s'adresse et n'a aucune peine à s'abaisser à leur niveau. Il ne tente pas d'exalter ses Allemands en leur faisant valoir la noblesse du but à atteindre et la grandeur d'une cause qui vaut tous les sacrifices. Non. Ce n'est pas à des vertus qu'il fait appel, mais à des instincts de pillards associés pour un bon coup à faire.

Il leur montre la Pologne à détruire, les démolisseurs à ramasser, les dépouilles de la victime assassinée... Ecoutez si on ne dirait pas d'un bandit faisant le compte de ce qu'il a trouvé dans les poches du « panté » qu'il vient de descendre :

« Le pétrole de Galicie, s'écrie ce chef de brigands, les greniers de blé de la Pologne, la région industrielle de la Haute-Silésie, tout cela, nous l'avons déjà empoché ! »

Et il excite là-dessus la convoitise de ses auditeurs.

— Allez-y ! Il y a encore de bon « chopin » à faire. Nous avons si bien monté notre coup qu'on peut à présent le continuer sans risque et sans danger. Achevez votre ouvrage, valeureux représentants du nazisme triomphant. Enlevez à la Pologne tout ce qui lui reste encore, elle ne peut plus se défendre !

« Ce qui reste de l'armée polonaise, continue Goëring, est cerné de trois côtés par les armées allemandes. « Personne ne leur échappera. Quatorze jours après le début des hostilités, le principal sera fait en Pologne. BIENÔT LE NETTOYAGE SERA TERMINÉ ! »

Voilà dans quel langage de voleur s'exprime ce conducteur du peuple allemand. Mais attendons la fin, Herr Goëring ! Il y a des comptes qu'il faudra refaire.

Son argumentation contre l'Angleterre est aussi abjecte que ses injures à la Pologne. Il n'essaye même pas d'établir que l'Allemagne a raison. Il se borne à reprocher aux Anglais de vouloir l'empêcher d'assassiner le peuple qu'il a lâchement « attaqué ». Car il avoue, tout de même, l'avoir « attaqué ».

Sans vous, dit-il à la Grande-Bretagne, sans vous, ce serait déjà fini. La Pologne était « faite » en un tournemain. Elle était incapable de se défendre. De quoi vous êtes-vous mêlés ? En quoi cette affaire vous regardait-elle ? Alors, je ne pourrai plus parler avec tranquillité les petits peuples dont les biens me font envie !... Vous voyez bien que c'est vous qui troublez la paix de l'Europe !

Le passage suivant de cette harangue vraiment ignoble ne veut pas dire autre chose. Ecoutez-le :

« Il est difficile de comprendre comment un petit Etat [la Pologne] que certaines circonstances ont gonflé au point de la faire ressembler à une grande puissance, ait pu donner une réponse négative... »

Arrêtons-nous ici ! Vous découvrez là le fond de l'âme allemande qui est la loi du plus fort. Pour elle, un « petit » Etat n'a pas le droit de résister à la volonté d'un plus grand que lui. Remarquez, en outre, que Goëring le Meineuer ose encore prétendre que la Pologne a repoussé des propositions de paix qui ne lui ont jamais été soumises.

« La vérité, continue Goëring, est que des ombres se dressent derrière la Pologne. En premier lieu, l'ombre de l'Angleterre... Or, la Grande-Bretagne, pour qui la Pologne était totalement indifférente, n'a pas voulu comprendre les besoins du Reich allemand ! »

C'est clair, n'est-ce pas ? La culpable n'est pas l'Allemagne qui voulait tuer la Pologne, mais l'Angleterre qui n'a pas voulu permettre cet assassinat ! Je vous dis que ce peuple de boue et de sang s'exprime admirablement par la voix de Goëring !

A part ça, cet homme a fait le serment qu'il n'acceptera jamais, jamais, jamais, un nouveau traité de Versailles !

Eh ! bien, on a comme une idée qu'un jour viendra où les Boches pourront le regretter. Ce « diktat » qu'ils feignent de maudire. Oui, un jour viendra, sans doute, où ils en regretteront la douceur et la modération. Car il contenait, en effet, une indiscutable injustice, ce traité. Mais c'est d'avoir menagé des criminels qui ne méritaient ni pitié ni pardon. Et l'on voit aujourd'hui ce qu'on fait de victimes en épargnant les bandits.

Quant aux Français, Goëring fait semblant de les ménager, le bon apôtre ! pour les séparer de l'Angleterre et les mieux avoir dans la suite quand ils seraient seuls en face d'un Reich formidablement renforcé !

« Nous ne voulons rien des Français », s'écrie-t-il. Eh ! bien, les Français ne peuvent pas en dire autant des Hitler, des Goëring et de toutes ces bêtes féroces. Ils veulent leur peau !

Emile LAPORTE.

## UN PETIT MOT D'ECRIT.

## L'humanisation de la guerre

« L'humanisation de la guerre. » Certes, il faut prendre à chaque fois le temps de la réflexion pour admettre la juxtaposition des deux mots. La guerre est, par définition et dans toutes ses manifestations, à l'opposé des principes et des sentiments les plus élémentaires d'humanité. Il n'est point de crime plus monstrueux contre l'humanité que le crime commis par ceux qui, par esprit de conquête et par orgueil, imposent aux peuples une lutte armée.

Mais, dès le moment où la guerre est redevenue, hélas ! une réalité, au moins peut-on souhaiter, en effet, que ceux qui l'ont déchaînée soient limités dans leur folie et consentent à ne point mettre en œuvre certains moyens de destruction, certains appareils de mort dont la cruauté ne saurait même pas dépasser l'agresseur puisque leur emploi appelle inévitablement la représaille.

Tous les hommes doivent être reconnaissants à ceux des gouvernements de pays neutres qui se proposent d'intervenir pour « humaniser la guerre ».

On annonce que le gouvernement espagnol a décidé de prendre l'initiative à cet effet. Le président de la délégation espagnole de la Croix-Rouge internationale a déjà reçu mission de se mettre en rapport avec l'organisme central de Genève.

Une telle décision est bien dans la noble tradition de la nation espagnole. Elle procède de cet esprit chevaleresque qui a fait la grandeur morale et intellectuelle du peuple espagnol.

L'Espagne vient de connaître, pendant plus de trente mois, de tragiques épreuves. A peine en est-elle sortie qu'elle voit l'Europe précipitée dans un drame plus affreux encore que celui dont elle vient elle-même de se dégager. Il y a, dans l'initiative qu'elle prend, une pensée d'humanité qui émouvra tous les hommes de cœur. Il y a là aussi un conseil et comme un avertis-

## Informations

### Conseil suprême anglo-français

Une réunion du Conseil suprême a eu lieu mardi, sur le territoire français.

MM. Chamberlain, lord Chatfield, Daladier, général Gamelin y assistaient.

Cette réunion a complètement confirmé la ferme résolution de la France et de la Grande-Bretagne de consacrer toutes leurs forces et toutes leurs ressources à faire front au conflit qui leur a été imposé ; elles sont décidées à donner à la Pologne, qui résiste avec tant de bravoure à l'invasion brutale de son territoire, toute l'assistance en leur pouvoir.

### 45.000 Juifs s'enrôlent

Quarante-cinq mille Juifs, hommes et femmes, se sont fait inscrire comme volontaires, depuis le début de la campagne organisée, il y a quarante-huit heures, par l'agence juive et le Conseil national, en vue de l'enrôlement de volontaires dans les services de la défense locale et dans les services auxiliaires de l'armée britannique.

Quatre-vingt-dix pour cent des volontaires hommes se sont déclarés prêts à servir dans l'armée britannique. Parmi eux se trouvent un grand nombre d'anciens officiers juifs allemands, autrichiens et tchécoslovaques.

### Le loyalisme tchèque

Le ministère de l'Information communique que, sur les quatre mille Tchèques et Sudètes allemands réfugiés en Angleterre et qui sont aptes au service militaire, un millier déjà s'est enrôlé dans la légion tchèque.

### L'armée roumaine

De nouveaux contingents de réservistes ont été appelés en Roumanie.

On peut estimer à un million cent mille le nombre des hommes actuellement sous les armes.

### Un poste clandestin antinazi dira toute la vérité aux Allemands

Un poste clandestin antinazi émettant sur ondes courtes et qu'un speaker de langue allemande a présenté comme étant le poste « Libre Allemagne » a annoncé des émissions quotidiennes d'informations destinées au peuple allemand et dont le but sera de lui révéler toute la vérité sur le régime d'Hitler, de lui fournir tous les détails sur la guerre qui lui sont soigneusement cachés et d'ouvrir les yeux de la classe ouvrière allemande sur la situation réelle du Troisième Reich.

« Vive la liberté ! Vive la vérité ! », telles furent les dernières paroles de cette première émission.

## LES HOSTILITES

### Communiqué officiel

N° 18. — Continuation des progrès sur le même front qu'hier. Forte réaction de l'ennemi, notamment de son artillerie.

N° 19. — Continuation de la réaction de l'artillerie ennemie au cours de la nuit. Pendant la journée d'hier, les avions ont déployé de part et d'autre une grande activité.

### Trois faux bombardiers polonais sont abattus par la D.C.A. soviétique

Leurs occupants sont tous des Allemands

On mande de Varsovie que trois avions de bombardement portent les insignes de l'armée de l'air polonaise et ont survolé le territoire soviétique et ont été abattus par l'artillerie russe. Les occupants se sont tirés sains et saufs de l'aventure.

En procédant à la vérification de leur identité, les autorités soviétiques se sont aperçues qu'ils étaient tous Allemands.

### La résistance polonaise dans le secteur de Varsovie

Dans les secteurs de la capitale il y avait aujourd'hui un calme relatif. La garnison de la ville, appuyée par des détachements blindés, a effectué quelques attaques réussies en détruisant trois chars d'assaut ennemis. Le colonel Chmura a été tué au cours des combats.

Au cours des attaques aériennes, les avions allemands ont bombardé le palais de Belvedere, ancienne résidence du Maréchal Pilsudski, actuellement transformé en musée. Le palais a été endommagé.

Au cours des combats aux environs de Varsovie, l'évêque-aumônier de l'armée, Mgr Gawlina, a été blessé.

### Les Polonais ont repris Lodz

Un communiqué officiel publié à Varsovie confirme la reprise de Lodz par les Polonais. Le même communiqué confirme également que des détachements men-

semment moral, venus d'une douloureuse expérience et dont on ne peut pas croire qu'ils n'atteignent pas complètement leur but.

Quel qu'en soit le résultat, la France éprouve devant ce nouveau geste du gouvernement franco une sincère gratitude.

(De l'Ere Nouvelle).

nacés d'être coupés dans les régions de Poznan et de Komorza ont réussi à établir le contact avec le gros des forces polonaises. Le communiqué conclut que sur tous les fronts les Allemands sont tenus en échec.

### En Allemagne les vétérans mobilisés protestent

On rapporte d'Allemagne que les hommes âgés de 41 à 55 ans ont été versés dans le landwehr, troupes de deuxième ligne, affectées principalement à la défense du pays, unité correspondant à l'armée territoriale en France. Ces vétérans se plaignent d'avoir été appelés avant de nombreux hommes plus jeunes.

### L'avance française

Nos éléments avancés se trouvent maintenant au sud et au sud-ouest de Sarrebruck, de chaque côté de la rivière la Rosselle, un affluent de la Sarre, et les nouvelles parvenues au cours de la soirée d'hier semblaient indiquer qu'un mouvement de débordement de Sarrebruck s'esquissait par l'est.

Le moment peut donc être prochain où l'ennemi devra reporter sa ligne au delà de la grande ville sarroise.

Un communiqué du ministère des Informations déclare que les Allemands ont admis pour la première fois, à la radio de Berlin, que les forces françaises ont pénétré sur le territoire allemand et que les autos blindées françaises luttent contre les avant-postes allemands en avant de la ligne Siegfried.

### La guerre sur mer

Les forces navales britanniques ont arraisonné et retenu 40 navires allemands dans les ports de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, coupant net le trafic entre l'Allemagne et l'Argentine, le Brésil, l'Uruguay, le Chili et le Mexique.

Ces navires transportaient du coton, du café et du sucre que le gouvernement allemand avait déjà payé.

## EN PEU DE MOTS...

— M. André Marie, député de Rouen, et M. Galianu, député de Dieppe, viennent de contracter un engagement pour la durée des hostilités.

— Au tirage de la Ville de Paris 5 % 1935, le numéro 104.794 gagne 500.000 francs ; le numéro 552.894 gagne 100.000 francs ; le numéro 463.784 gagne 25.000 francs.

— Marcel Métais, 49 ans, cafetier à Poitiers, a été condamné à 2 mois de prison et 200 fr. d'amende pour avoir tenu des propos diffamatoires à trois réservistes qui consommaient dans son établissement.

— Mme Déné, de Meilleries, canton d'Évian, veuve d'un pêcheur du lac Léman, a vu périr ses 10 fils, tous mobilisés comme simples soldats, sans l'aide qui a fait la guerre précédente et qui est lieutenant.

— 120 Français réfugiés de Pologne sont repartis de Bucarest, mardi, pour la France par la ligne du Simplon.

## NOS ÉCHOS

### Mots d'enfants.

Maman est au piano. Elle a joué pour papa, pour grand-mère. Enfin, elle demande à bébé :

— Et toi, bébé, quel morceau veux-tu ?

Et lui, sans hésiter :

— Un morceau de chocolat.

— Comment t'appelles-tu, mon enfant ?

— J'ai pas de nom.

— Mais, voyons ! Comment t'appelles-tu papa ?

— Papa, y m'appelle... imbécile.

Toto, réveur. — C'est drôle ! Papa n'est pas content parce qu'on lui donne son congé.

Un parrain emmène sa petite filleule chez un marchand de jouets pour lui acheter ses étrennes.

Comme celle-ci ne sait quelle poupée prendre, son parrain lui demande celle qu'elle préfère.

Après un moment d'hésitation, la petite fille répond :

— Je voudrais bien avoir des jumelles !

Jackie sort de la Maternelle. Il a cinq sous dans sa poche et court chez l'épicière :

— B'jour, madame, donnez-moi des billes et des boules de gomme pour mes cinq sous.

— Choisis l'un ou l'autre, mon petit... Pour cinq sous, je ne puis te donner les deux.

Jackie, perplexe, fourre un doigt dans son nez, ce qui est très laid, mais lui ouvre l'imagination :

— On pourrait pas s'arranger, dites ? Vous me donneriez des billes tout de suite, et quand j'aurais assez joué, vous me les changeriez contre des boules de gomme ?

## UNE PAIX DE VINGT ANS

Maintenant qu'elle est morte — toute jeune et pourtant si usée — cette paix du traité de Versailles de juin 1919, sur laquelle tant d'espoirs avaient été fondés, il convient de jeter un coup d'œil sur sa malheureuse existence, sur ses erreurs, ses débordements, ses idéaux, ses faiblesses et ses penchants, sur tout l'ensemble de conditions qui devaient la conduire prématurément au tombeau.

Faiblesse de constitution d'abord. Le traité de Versailles contenait une erreur capitale. Au lieu de régler au comptant le sort de l'Allemagne vaincue, il traitait avec elle à crédit, lui imposant des obligations s'échelonnant sur un long espace de temps, comme si l'Allemagne, à mesure que renaitraient ses forces épuisées par quatre ans de guerre et par la révolution, ne devait pas avoir une propulsion de plus en plus grande à échapper à ces contraintes, à s'exonérer de ces conditions.

Autre erreur : certaines de ces conditions, comme les réparations, n'avaient pas été calculées en tenant compte de la loi des possibilités humaines. La preuve en est qu'il a fallu les réduire de plus en plus, et finalement les abandonner devant la carence et la mauvaise volonté croissante du Reich. Enfin, quantité de conditions imposées à l'Allemagne, comme la livraison des coupables de la guerre, n'ont jamais été exécutées ; les vainqueurs y ont renoncé.

Le traité avait prévu le désarmement de l'Allemagne, il avait établi des contrôles permanents pour assurer la réalité de ce désarmement. Ces contrôles ont fonctionné pendant quelque temps ; ils ont signalé une foule de manquements ; au lieu d'en tenir compte et de faire jouer les sanctions, on a préféré passer l'éponge sur le tout, de façon à permettre l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations. Elle y est entrée en violation des conditions stipulées dans le pacte de la S.D.N. ; on lui a fait tout de suite une place de choix à laquelle elle n'avait pas droit ; on a, par cela même, affaibli l'organisme créé pour assurer la permanence de la paix.

Cette Société des Nations, gardienne du traité, a d'ailleurs constamment failli à sa tâche ; elle n'a pas compris sa mission ; elle a réduit ses obligations au minimum, sa faiblesse constante a été telle qu'il est bientôt devenu certain qu'elle serait incapable d'appliquer les conflits et de sauvegarder la paix. Ses adversaires ont eu beau jeu pour la discréditer de plus en plus et l'annihiler. Une fois la S.D.N. détruite, la diplomatie basée sur le droit devait fatalement céder le pas à la diplomatie basée sur la force, à la course aux armements, au fameux slogan : « Montrer sa force pour n'avoir pas à s'en servir. » La course aux armements conduit nécessairement à la guerre, parce qu'elle conduit les peuples à la ruine et parce qu'un moment arrive où il n'y a plus de choix qu'entre la ruine inévitable et la guerre, qui offre une chance d'y échapper par la victoire.

Mais si la S.D.N. a été constamment au-dessous de sa tâche, c'est parce qu'elle n'a jamais été universelle : les Etats-Unis, en refusant d'y adhérer, en refusant de signer le traité de Versailles, ont privé la S.D.N. d'une grande force. Celle-ci a achevé de se perdre en refusant systématiquement d'accomplir les obligations prévues au pacte, obligations qui, jusqu'à la fin, sont demeurées purement théoriques. Par suite, la

## Pourquoi ?

Un mot authentique que nous rapporte un confrère, témoin oculaire :

Le papa et la maman de Linette discutent de la crise internationale, bien entendu. Lui, ramené aux souvenirs de sa jeunesse, raconte complaisamment d'interminables histoires de guerre. Linette qui s'ennuie, — ses six ans ne lui permettant pas de comprendre, encore

S.D.N. n'a jamais contribué sérieusement à l'exécution stricte du traité de Versailles ; elle a, au contraire, contribué, par son attitude débonnaire, à son inexécution.

Ajoutez à cela, dès le début, la désolidarisation des puissances alliées dans la guerre. Celle-ci finie, l'Amérique n'est plus qu'une créancière vis-à-vis de ses co-associés ; ceux-ci ne s'entendent pas entre eux ; chaque fois qu'un manquement caractérisé de l'Allemagne exige l'application des sanctions, les anciens alliés se débent, tournent le dos à la France qui invoque les articles du traité ; chaque fois, en moins faisant, en adoptant la ligne de conduite la plus favorable à l'Allemagne.

Mais on ne croit plus à la guerre, parce qu'on la hait ; il semble qu'il doive suffire de la haïr pour qu'elle ne revienne jamais ; le vent est à la démilitarisation ; le pacifisme idéologique s'empare de la démagogie ; le marxisme accomplit son œuvre dissolvante ; on en arrive à des naïvetés, comme cette propagande puérile contre les jouets militaires, les soldats de plomb et les sabres de bois. Tandis qu'on s'adonne à ces enfantillages, l'Allemagne a beau jeu pour se réarmer. On la laisse faire ; elle quitte la S.D.N. au milieu de cette conférence du désarmement qui n'a été, d'un bout à l'autre, qu'un beau spectacle d'impuissance, de confusion, d'égoïsme sacré des participants. A partir de ce moment, la violation des traités et des pactes va en s'accroissant ; le Reich, entre les mains d'Hitler, deviendra de plus en plus audacieux ; chacun de ses gestes sera pour ouvrir, dans le traité de Versailles, des brèches de plus en plus profondes, et cela sans provoquer d'autres réactions, parmi les grandes puissances, que de vaines protestations et de vains avertissements.

On entre alors dans une phase décisive. La guerre revient. Guerre de Mandchourie, d'Ethiopie, sino-japonaise, d'Espagne. La S.D.N. veut réagir ; elle ne réussit qu'à chasser le Japon de son sein. A partir de ce moment, les événements s'accroissent : l'Allemagne remilitarise la zone neutre de la Rhénanie, elle annexe l'Autriche et voilà la carte d'Europe bouleversée. La conquête de l'Autriche déçoit les ambitions d'Hitler et fait naître chez Mussolini des convoitises analogues ; on va d'alerte en alerte ; c'est au tour de la Tchécoslovaquie de tomber au pouvoir de l'Allemagne ; il semble à Hitler qu'il a désormais tout pouvoir pour entreprendre la réalisation de ses rêves d'hégémonie et de domination. De son côté, Mussolini formule, ou laisse formuler par ses subordonnés, des revendications impossibles. La guerre est inévitable. L'Europe s'emplit d'armes formidables, la menace contre la Pologne se précise. Il n'y a plus de conciliation possible. D'ailleurs, Hitler affiche un mépris de plus en plus grand pour tous les engagements qu'il a pris. Avec un tel adversaire, il faut fatalement en venir aux coups ; la seule loi qui compte à ses yeux, c'est la loi du plus fort.

Et voilà comment est morte la paix de 1919. Elle avait placé son idéal très haut, mais il faut bien reconnaître qu'elle n'a pas su le réaliser. Elle a failli à ses devoirs, elle a été trop longtemps insouciant et légère ; elle a fait constamment la part trop belle aux puissances d'agression. Et voilà pourquoi nous sommes de nouveau en guerre, dans une guerre que la France pacifique a voulu, jusqu'au bout, éviter.

Pol HARDUIN.

moins de participer à la conversation, — lui coupe la parole et lui fait rater son effet. La maman, qui a la main prompte et les nerfs à fleur de peau, administre à la fillette une belle fessée, une fessée à la mesure de son angoisse.

Alors Linette, à travers ses sanglots : — Pourquoi les mamans ne vont-elles pas aussi à la guerre ?

LE LISEUR.

# CAMORS

## IL FAUT INFORMER LA POPULATION

Il nous a été demandé comment la population cadurcienne serait avertie en cas d'alerte.

Par la sirène et par le tocsin, avons-nous répondu. Mais ceci prouve que le public est encore incomplètement informé des instructions qu'il devrait suivre, dans cette éventualité d'ailleurs peu probable.

Peut-être y aurait-il lieu d'aviser et lui faire savoir très exactement ce qu'il doit faire.

## SE CONSTITUER DES RÉSERVES DE BEURRE

De la Direction des Services agricoles: Les ménagères prévoyantes feraient bien de constituer des réserves de beurre. En effet, dans de nombreuses régions de l'Ouest notamment, le beurre se vend très bon marché. Cet hiver, son prix augmentera inévitablement. C'est pourquoi nous croyons bien de donner à nos lectrices des recettes pour conserver le beurre salé ou fondu. Il vaut mieux saler le beurre de bonne qualité et fondre, au contraire, celui qui n'offre pas toutes les garanties.

### PROCEDES

**Beurre salé:** Pesez le beurre à conserver, préparer un poids de sel de 5 % pour une conservation de trois mois, de 10 % pour six mois. Faire sécher le sel au four, malaxer le beurre avec la moitié du sel, laisser reposer 10 minutes et incorporer le reste du sel. Bien ébouillanter les pots de grès et les laisser égoutter sans les essuyer. Mettre le beurre en le tassant soigneusement. Placer les pots dans un endroit frais, à l'abri de la lumière.

**Beurre fondu:** Couper le beurre en petits morceaux, le mettre à fondre dans une marmite (de préférence en terre, émail ou fonte). Laisser bouillir une bonne heure à feu très doux pour éviter que le beurre brunisse ou fume. Au début de l'ébullition, il se forme une mousse abondante qui se résorbe d'elle-même en grande partie. Ecumer le reste vers la fin. Ebouillanter les pots de grès et les laisser égoutter sans les essuyer. Passer le beurre sur une fine mousseline mouillée, disposée au-dessus des pots. Laisser refroidir huit heures environ. Quand le beurre est tiède, le brasser avec une cuillère de bois très propre, jusqu'à ce qu'il ait un aspect neigeux. Les pots doivent être bien remplis, couverts avec du papier épais et mis au frais, à l'abri de la lumière.

Le beurre fondu sert en particulier pour les sautés, les omelettes, les plats au four. On en met un cinquième de moins que du beurre frais.

## Changeement de foire

Le 1<sup>er</sup> octobre prochain étant un dimanche, la foire de Cahors, fixée à cette date, se tiendra le samedi 30 septembre 1939.

### Lycée Gambetta

M. Irague, proviseur honoraire, est chargé des fonctions de proviseur du Lycée de Cahors, en remplacement de M. Yviquel, mobilisé.

### Trouvailles

Il a été trouvé: une bicyclette par Mme Bouzou; un bibelot d'enfant (le réclamer 15, rue Blanqui); un portefeuille contenant divers papiers par M. Teyssières; une bicyclette par M. Bourthoumiex.

# PIERRE DHAËL LES DERNIERS SANGLOTS

Beaucoup moins beau que Régis, certes, ainsi que le jureait la marquise de Caumines... mais autre ! Le cœur de la jeune fille se troublait en le regardant.

Une seconde, elle le fixa avec tendresse.

« Adieu, Gérard ! murmura-t-elle. Adieu ! Tout à fait adieu ! » Elle se dit que, maintenant, elle ne pouvait même plus honnêtement garder cette image.

Et, pourtant, il lui en coûtait de s'en séparer.

Mais sa loyauté lui dicta sa conduite.

« Non, dit-elle. Dans quelques heures, je serai la fiancée d'un autre... Je ne dois même pas regarder cela !... »

Elle répéta avec tristesse :

« Même pas cela ! »

Elle prit sur son bureau une boîte d'allumettes, alluma la bougie de cire rose qui lui servait à cacher ses lettres et, doucement, elle approcha de la flamme la petite photo sur laquelle Gérard souriait.

## POUR LES SAUF-CONDUITS

L'imprimé est délivré au Commissariat de police.

L'intéressé doit garnir lui-même le sauf-conduit en complétant ce qui y est écrit.

Se procurer quatre photographies de face. Une fois complété, le sauf-conduit est signé par le Commissaire de police.

Après cette formalité, l'intéressé se présentera à la gendarmerie.

Pour les transports en automobile, le conducteur doit mentionner sur son sauf-conduit le nom des personnes qu'il transporte.

## Aux Vénézuéliens résidant dans le Lot

Le ministre du Vénézuéla en France rappelle à ses concitoyens résidant dans le département du Lot qu'ils doivent s'adresser à la légation ou au consulat du Vénézuéla, lesquels interviendront pour leur faciliter l'obtention de passages à bord de bateaux gagnant le Vénézuéla, soit directement, soit indirectement, et s'occuperont de rapatrier les Vénézuéliens qui se trouveraient être sans ressources.

## Pour recevoir sans retard les allocations militaires

Le ministre de la santé publique, d'accord avec le ministre des finances, vient de décider que le bulletin de présence au corps ne sera pas provisoirement exigé pour l'attribution et le paiement des allocations militaires. Il suffira aux intéressés de mentionner expressément, dans leur demande, la date à laquelle le soutien a quitté la famille pour se rendre sous les drapeaux.

## Pour les ingénieurs délogés d'obligations militaires

Le ministère du travail communique :

« En vue de compléter les recensements de la mobilisation de la main-d'œuvre et des cadres déjà opérés, et de connaître les disponibilités existant encore, les ingénieurs délogés d'obligations militaires ou anciens ingénieurs français ou étrangers, actuellement sans emploi, et dont l'utilisation n'a pas déjà été prévue dans un service public ou une entreprise privée travaillant pour la défense nationale ou dans l'intérêt de la nation, sont priés de se faire connaître à la Fédération nationale des Syndicats d'ingénieurs français, 16, rue de Condé, Paris, qui communiquera les résultats de cette enquête au ministère du travail.

## Une alerte à Cransac

Pour la deuxième fois, en quatre jours, une alerte a été donnée à Cransac (Aveyron), lundi, vers 21 heures. Elle a duré une demi-heure.

## Amélioration des services ferroviaires

A dater du 14 septembre, seront mis en marche, sur la ligne Paris-Toulouse et vice-versa, un train express de jour et un train express de nuit dans les horaires ci-après :

Paris-Toulouse, départ Paris-Austerlitz, 7 h. 10, arrivée Toulouse, 19 h. 30.

Départ, 21 h. 55, arrivée 10 h. 35.

Départ Toulouse, 5 h. 15; arrivée Paris-Austerlitz, 23 h. 45; départ, 17 h., arrivée, 7 h. 50.

## Auto contre voiture

Une camionnette conduite par M. Véchambes qui, venant de Cahors, se rendait dans la vallée du Lot, est entrée en collision avec une voiture hippomobile, près du village de Lapeyre (Bergantyl).

M. Véchambes a été blessé au visage par des éclats de verre et la camionnette a été très endommagée.

## Auto contre moto

M. Sastres, propriétaire à St-Henri-Cahors, se rendait à Mercuès, à motocyclette, lorsqu'au lieu dit « Roc de Peyretou », il fut heurté par une auto et projeté sur la route.

Le conducteur de l'auto ne daigna pas s'arrêter. Des témoins de l'accident relevèrent M. Sastres qui, gravement blessé, a été transporté à l'hôpital.

## Intendance militaire

Les propriétaires de presses à fourrages sont priés de se faire connaître d'urgence au Service Départemental du Ravitaillement Général (Caserne Bessières à Cahors). Ils devront faire

connaître le type de la presse et du moteur, les moyens de transport dont ils disposent, ainsi que le rendement pratique horaire de leur matériel.

## INSPECTION ACADEMIQUE

L'Inspection Académique communique :

Il résulte d'instructions récentes relatives à l'organisation de l'enseignement du premier degré que :

1° Les retraités au 1<sup>er</sup> octobre sont maintenus en activité;

2° Le mouvement de fin septembre n'aura pas lieu dans sa forme normale;

3° Les nominations déjà faites aux mouvements précédents et acceptées par les intéressés constituent un droit pour eux mais, en fait, les fonctionnaires quelle que soit leur situation de droit (retraités ou mutés) demeurent dans le poste qu'ils occupaient antérieurement;

4° Les membres du personnel enseignant disponibles dans le département au titre des départements remplis doivent se munir de l'autorisation de leur Inspecteur d'Académie antérieurement à toute demande adressée à l'Inspection Académique de leur nouvelle résidence.

## Pour les Italiens résidant en France

Le Consulat Général d'Italie à Toulouse communique :

« L'ambassade d'Italie, actuellement saisie de nombreuses demandes d'éclaircissement de la part de ses ressortissants établis en France, croit devoir les informer que les dispositions de l'article 4 de la convention franco-italienne de l'exonération de tout service militaire et de toute prestation militaire personnelle.

« Ils restent tous assujettis dans les mêmes conditions que les citoyens français aux réquisitions concernant les biens (meubles et immeubles) qu'ils peuvent posséder en France. »

## Ravitaillement en essence, pétrole lampant, butane

La Municipalité ayant centralisé les demandes de produits pétroliers des catégories A, B, C, invite maintenant les consommateurs de la catégorie D (Population civile) à retirer d'urgence à la Mairie (Salle du Conseil Municipal) les imprimés modèle E nécessaires à leur demande de ravitaillement pour le mois d'octobre.

Ces imprimés remplis et signés par eux seront remis à la Mairie avant le 18 septembre afin que le service départemental du Ravitaillement en essence, pétrole, etc., puisse adresser un état récapitulatif de ces besoins à la Direction des Carburants.

## Arrondissement de Cahors

### Luzech-Saint-Vincent

Horaires des trains de voyageurs. — Nous donnons ci-après les heures de passage, en gare de Parnac, des quatre trains circulant actuellement :

Sens Cahors-Libos, 6 h. 50 et 16 h. 10.

Sens Libos-Cahors, 8 h. 16 et 17 h. 36.

Nous invitons les intéressés à vouloir bien prendre note que, suivant les exigences de la situation du moment, la circulation de ces trains pourra être momentanément suspendue ou complètement supprimée, sans aucun avis préalable.

### Montcuq

**Marché aux chasselas et fruits.** — Le Maire de la commune de Montcuq a l'honneur d'informer les producteurs de la région que le marché annuel des chasselas et fruits s'ouvrira mardi prochain, 19 septembre, à 7 heures (heure légale), sur le lieu habituel.

## Arrondissement de Figeac

### Saint-Céré

**Avis aux consommateurs.** — Par arrêté de M. le Maire de Saint-Céré, la confection du pain de luxe est interdite sur le territoire de la commune. La confection du pain de consommation courante est seule autorisée.

## Arrondissement de Gourdon

### St-Germain-du-Bel-Air

**Incendie.** — Lundi soir, vers 8 heures 1/2, un grand incendie s'est déclaré à Taillade, village à 3 kilomètres du bourg, avec une rapidité foudroyante. A l'arrivée des sauveteurs accourus en hâte, toute la maison était consumée; il n'en restait que les murs calcinés. Les pertes sont très élevées et couvertes en partie par l'assurance.

## Petites annonces économiques

On louerait des chambres, de préférence à des étudiants. S'adresser Bureau du journal.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Henri CABANES à St-Georges et tous les autres parents et allés remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

## Mme Victoire CABANES

née BESSE

### ETUDE DE Maître Lucien DAVEZAC

licencié en droit Notaire à Puy-l'Evêque

Suivant contrat retenu par Maître DAVEZAC, Notaire à Puy-l'Evêque, le 31 août 1939, portant en marge la mention :

Enregistré à Luzech le 9 septembre 1939.

Folio 70, Case 502. Reçu: 6.002 fr. 08, Signé: BESSIERES.

Monsieur MALBEC Marcel, pharmacien à Puy-l'Evêque, a vendu à Monsieur GIPOULOU Jean-Louis-Maurice, aussi pharmacien domicilié à Prayssac (Lot).

Un fonds de commerce ou officine de pharmacie sis à Puy-l'Evêque, dans la Grand'Rue, connu sous le nom de « Pharmacie Malbec », et comprenant: le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, le matériel servant à l'exploitation et les marchandises existant dans le fonds.

Les oppositions seront reçues, s'il y a lieu, dans les dix jours au plus tard de la deuxième insertion effectuée dans la présente feuille d'annonces légales, à Puy-l'Evêque, en l'étude de Maître DAVEZAC, Notaire.

## Cabinet Immobilier

(20<sup>e</sup> année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre CAHORS

VENTE ET ACHAT

toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

TERRAINS A BATIR

Fonds de commerce

Prêts hypothécaires

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

## AGENCE IMMOBILIÈRE

ACHAT - VENTE & LOCATION

D'IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS DE RAPPORT & D'AGRÉMENT

ANTIQUITÉS

Châteaux - Maisons - Villas - Jardins

Bols - Fonds de Commerce

A.-Cyrille VAISSIÉ

2, Rue du Portail-Alban, 2

CAHORS (Lot)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)

Le co-gérant: L. PARAZINES.

Il eut un petit ricinement sardonique.

— Ne cherchons pas à nous leurrer, dit-il. Ce mariage nous a été imposé.

Peut-être, si nous nous étions choisis, aurions-nous pu nous aimer beaucoup.

— Peut-être, acquiesça Josiane, pensive.

— Mais, mariés de force, nous ne pourrions jamais être des amoureux... L'un et l'autre nous avions déjà disposé de notre cœur.

— Je ne m'en souviens plus, répliqua Josiane. Ce cœur, je ne vous l'aurais pas offert si je ne l'aurais, à l'heure qu'il est, tout à fait détourné de son premier entraînement. Et croyez que je viens à vous sans même garder une pensée pour le passé.

Il dit encore de sa voix sèche :

— Je vous remercie.

Un silence pesa quelques secondes. On entendait seulement le craquement léger des pas de Régis sur le parquet qu'il arpente avec agitation.

Malgré elle, Josiane ne pouvait s'empêcher d'admirer l'élégance impeccable avec laquelle il portait le vêtement du soir... La taille élevée et parfaite, le buste large, les épaules hautes et bien dessinées, et dominant tout, le visage aux traits nets, qui avait la régularité d'un masque romain. Réellement, son fiancé était fort beau.

Il s'arrêta soudain devant elle.

# DERNIÈRE HEURE

## Le Ministère renforcé

Voici la nouvelle composition du Ministère :

Présidence du Conseil, Défense Nationale, Guerre et Affaires Etrangères .....	Edouard DALADIER.
Sous-Secrétaire d'Etat à la Défense Nationale et à la Guerre .....	DUCOS.
Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ..	CHAMPETIER DE RIBES.
Vice-Présidence du Conseil et Coordination ..	Camille CHAUTEUPS.
Blocus .....	Georges PERNOT.
Garde des Sceaux, Justice .....	Georges BONNET.
Education Nationale .....	Yvon DELBOS.
Anciens Combattants et Pensionnés .....	René BESSE.
Armement .....	Raoul DAUTRY.
Marine Marchande .....	Alphonse RIO.
Agriculture .....	QUEUILLE.
Air .....	Guy LA CHAMBRE.
Colonies .....	Georges MANDEL.
Commerce .....	GENTIN.
Finances .....	Paul REYNAUD.
Intérieur .....	Albert SARRAUT.
Marine Militaire .....	CAMPINCHI.
P.T.T. .....	Jules JULIEN.
Santé Publique .....	Mare RUGART.
Travail .....	POMARET.
Travaux Publics .....	DE MONZIE.

## Communiqué du 13 septembre, 21 heures

Nos troupes ont amélioré l'ensemble des positions enlevées au cours des journées précédentes. Nos forces navales réagissent vigoureusement contre les sous-marins ennemis. Activité réduite de l'aviation en raison du mauvais temps.

## Communiqué polonais

De Varsovie: Vives attaques sur tout le front. Nombreux bombardements de Varsovie, 33 avions ennemis abattus dans la journée de mercredi.

## La lutte en Pologne

De Copenhague. — D'après un journal, « La Politiqa », un officier de chars d'assaut allemand, rentré de Pologne à Berlin, a déclaré que les tanks allemands étaient très utiles, mais « à quel prix ! » L'officier allemand a qualifié les combats qui se déroulent en Pologne de véritables massacres. La conquête de la Pologne ne sera pas tâche aisée, car il faudra, dit-il, tuer tous les soldats polonais avant qu'ils nous cèdent.

## Défense de ramasser les tracts anglais

La population allemande a été avertie que toute personne surprise en train de lire les feuilles de propagande jetés par les avions anglais sera immédiatement emprisonnée et les cas sérieux seront punis de mort; seuls les enfants au-dessous de 10 ans sont autorisés à les ramasser.

## Les restrictions en Allemagne

De Suisse. — De nouvelles mesures de rationnement sont imposées à la population allemande. Les rations de viande sont réduites à 500 gr. par semaine, soit 250 gr. par personne de moins que les semaines précédentes.

## La lumière (!) est nécessaire dans les rues de Berlin

Les autorités nazies craignent que le manque de lumière dans les rues de Berlin favorisent les actes des ennemis de l'Etat.

On affiche, sur les colonnes publicitaires des rues, des textes séditieux. Les rues de Berlin seront donc éclairées, car on craint plus les ennemis intérieurs que les raids des Polonais, car on sait bien qu'ils ne bombardent pas des villes ouvertes allemandes.

## Nouvelles brèves

De Belgrade: L'Allemagne a rétabli le visa pour les voyageurs en provenance de Yougoslavie.

D'Ankara: Le général Weygand a quitté la capitale turque en avion mercredi matin à 8 heures.

De Washington: M. Roosevelt a convoqué le Congrès pour le 21 septembre à midi.

« Nous avons dû renoncer, l'un et l'autre, à ce que nous avions préféré et choisi, sous peine de montrer, vis-à-vis de nos parents, une dureté de cœur dont, ni l'un ni l'autre, nous n'étions capables.

« Nous avions accepté de nous marier... Soit !

« Mais je me dois, en conscience, de vous prévenir que, dans ce mariage, j'ai absolument l'intention de conserver ma liberté individuelle et de vivre à ma guise.

« Elle répondit avec douceur :

— Comme vous le voudrez, Régis.

Il reprit :

— Cette liberté que j'entends réserver pour moi propre compte, je vous en laisserai également le complet usage, comme il n'est que juste.

Il se mit à ricaner :

— Je serai le mari le moins encombrant du monde... Comme je m'entourerai personnellement d'un cercle d'amis de mêmes goûts que les miens, je ne verrai nul inconvénient à ce que vous choisissiez votre entourage.

« Je vous demanderai de ne point vous préoccuper de mes sorties et de mon genre de vie; envers vous j'observerai la même discrétion. Vous sortirez quand vous voudrez et avec qui il vous conviendra.

Josiane le regardait avec tristesse.

— De sorte que nous serons comme deux étrangers sous le même toit ?

— Exactement.

(A suivre).